

DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP2025_23

CONVENTION DE LOCATION ENTRE LE SMICTOM LGB et LE SYNDICAT VALORIZON SIS 16, ROUTE DE SAINT-LÉON - ZAE DE LA CONFLUENCE 47 160 DAMAZAN - AVENANT N°1 : MODIFICATION DE SURFACE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n° DL2023_11/02 du 13 novembre 2023 donnant délégation de compétences au Président,

Vu la décision n° DP2025_04 portant sur les tarifs 2025 de louage de locaux sur l'écoparc de Damazan,

Considérant la demande du SMICTOM LGB d'augmenter la surface de location des espaces à usage de bureaux,

Considérant la vacance de locaux dans le « bâtiment rouge » sur l'Ecoparc de Damazan,

Le SMICTOM LGB a sollicité la location d'un bureau plus grand tout en enlevant un bureau plus petit de leur surface de location notamment à usage de bureaux – afin d'y installer sa direction administrative et ce, pour une durée de trois (3) années à compter de l'entrée en jouissance soit le 01/08/2025,

Ainsi, une convention de prestation de service pour la location d'espaces a été signée et ce, conformément à la décision des tarifs de louage de biens en vigueur.

LE PRÉSIDENT,

- Article 1 : **PRÉCISE** qu'une convention de prestation de service de location entre le SMICTOM LGB et ValOrizon, pour une durée de trois (3) années, a été signée conformément aux conditions énoncées dans la convention ;

- Article 2 : **PRÉCISE** que la location est consentie moyennant un loyer mensuel basé sur le tarif hors charges de 8,19€HT/m²/mois et 2,13€HT/m²/mois de frais de gestion/entretien/fluides conformément à la décision des tarifs de louage de biens DP2025_04 révisable annuellement, soit pour une surface de 105,50m² un montant total HT de 1088,76 €.

Fait à Damazan, le 29 juillet 2025

VALORIZON
Syndicat mixte de valorisation et de traitement
des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne
Le Président
Ludovic BIASOTTO